



CENTRE D'INTERPRÉTATION
DU MILIEU ÉCOLOGIQUE
DU HAUT-RICHELIEU

16, chemin du Sous-Bois
Mont-Saint-Grégoire
(Québec) J0J 1K0
450 346-0406

Politique concernant les visites de groupes libres (sans service d'animation)

Une visite dans les sentiers de CIME au mont Saint-Grégoire est une occasion unique de parcourir le milieu forestier pour atteindre un sommet qui offre un panorama exceptionnel sur la Montérégie. Il importe toutefois de rappeler que les propriétés de CIME, qui incluent le sommet, constituent une aire protégée et par ce fait, CIME doit veiller à préserver l'intégrité du milieu naturel. À plusieurs occasions, nous avons constaté que le comportement des visiteurs en groupes libres cause des dommages au milieu naturel : il contribue à l'érosion et au piétinement des plantes en bordure des sentiers et sur les sommets. Par ailleurs, certains groupes, par leurs cris et attitude sur les sentiers, perturbent la quiétude de la faune et des autres visiteurs.

C'est pourquoi, CIME s'est doté d'une politique visant à encadrer les visites de groupes libres. En tant que responsable d'un groupe, veuillez prendre connaissance de la politique qui suit et signer l'engagement à la page suivante.

Réservation, engagement et encadrement

- 1) Un groupe est constitué de 20 personnes ou plus.
- 2) Tout groupe doit obligatoirement réserver au mois 48h à l'avance. CIME se réserve le droit de refuser un groupe, en fonction de la capacité d'accueil de groupes (120 personnes par jour). De plus, la priorité est accordée aux activités éducatives (avec animation).
- 3) Le responsable du groupe s'engage à respecter la politique de groupe et doit retourner le formulaire signé à CIME afin que la réservation soit retenue.
- 4) Le groupe doit fournir un accompagnateur par sous-groupe de 10 enfants/étudiants pour veiller au respect des règlements du site. Cet accompagnateur doit suivre et est responsable de son sous-groupe durant toute la visite.
- 5) Le responsable et les accompagnateurs doivent prendre connaissance des règlements de CIME et s'engager à les faire connaître et respecter par tous les participants.

Frais d'accès

Les frais d'accès sont de 3 \$ par adulte et de 2 \$ pour les 5 à 17 ans. Vous pouvez acquitter les frais d'accès sur place (argent comptant ou chèque) ou nous pouvons émettre une facture, payable dans les 30 jours.

Page suivante

Règlements

- 1) Sur les sentiers, vous devez marcher en sous-groupes de 10 personnes ou moins.
- 2) Vous devez demeurer en tout temps sur les sentiers. Aucune marche hors sentier n'est tolérée, même en présence de boue ou d'eau. Chaussez-vous en conséquence.
- 3) Observez, à partir des sentiers, les fleurs, les plantes, les champignons, etc. Aucune cueillette d'éléments naturels n'est permise, et ceci inclut les roches.
- 4) Soyez discrets afin de ne pas effrayer les animaux, les oiseaux et de respecter la tranquillité des autres visiteurs.
- 5) Rapportez tous vos déchets; nous vous encourageons à recycler en utilisant, à votre retour, le module de gestion des déchets situé au départ des sentiers.

Engagement du responsable de groupe

Vous vous engagez à respecter toutes les règles mentionnées ci-dessus. En cas de non respect de cette politique, CIME se réserve le droit d'expulser un groupe ou de refuser l'accès pour les visites subséquentes.

Veuillez compléter le formulaire et le retourner par télécopieur au 450 895-1719.

Nom du groupe : _____	Date de la visite : _____
Responsable : _____	Heure d'arrivée : _____
Adresse : _____	Nb participants : _____
Numéro de téléphone : _____	Nb encadreurs : _____
Courriel du responsable : _____	
Signature du responsable du groupe : _____	

Nous confirmerons l'acceptation de votre réservation par courriel au retour de ce document signé.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre précieuse contribution à la conservation du milieu naturel du mont Saint-Grégoire.

L'équipe de CIME Haut-Richelieu